



Protocole de fonctionnement de l'accueil périscolaire de la Ville de Maizières-lès-Metz à destination des familles pour la rentrée 2020.

au 01/09/2020

L'objectif de cette rentrée 2020 est d'accueillir tous les enfants dans un cadre serein, propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective.

La situation sanitaire actuelle impose le maintien d'un protocole sanitaire. Ce protocole pourra être adapté par les autorités sanitaires en fonction de l'augmentation de la circulation du virus sur le territoire.

Afin de garantir la protection des enfants et des personnels, la rentrée doit être assurée dans le respect des règles sanitaires suivantes dans les différents accueils périscolaires de la ville.

Les parents jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école ou à l'accueil périscolaire en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'enfant ou dans sa famille.

LES PRINCIPES DE BASE

- × Respect des gestes barrière
- \times Port du masque pour les adultes et pour les enfants de plus de 11 ans
- × Hygiène des mains
- × Nettoyage et aération des locaux

Ce protocole précise également l'organisation générale mise en place et plus particulièrement concernant la santé, les modalités d'inscription, les lieux d'accueils, la restauration et les objectifs éducatifs.

GESTES BARRIERES

× La distanciation physique

Les activités sont organisées par petits groupes. Ces groupes seront constitués dans la mesure du possible par école pour les accueils du matin, le restaur'enfants et l'accueil du soir ainsi que pour l'accueil des mercredis-loisirs.

Aucune règle de distanciation ne s'impose au sein d'un même groupe, dans les espaces clos et dans les espaces extérieurs, y compris pour les activités physiques et sportives. Elle est maintenue entre les enfants de groupes différents.

× Le port du masque

Le port du masque est obligatoire pour tous les encadrants, selon les prescriptions en vigueur.

Il n'est obligatoire pour les enfants qu'à partir de 11 ans, dans les espaces clos et extérieurs et lors de leurs déplacements lorsque la distanciation d'un mètre ne peut être garantie et qu'ils sont placés face à face ou côte à côte.

Les parents peuvent équiper leurs enfants plus jeunes s'ils le souhaitent, mais il n'est pas recommandé pour les enfants de maternelle.

Le cas échéant, le masque devra être changé toutes les 4 heures.

HYGIENE

× Le lavage des mains

Les enfants iront à se laver les mains à l'eau et au savon très souvent, pendant 20 à 30 secondes, et en particulier :

- × A leur arrivée et avant leur départ
- × Avant et après les repas et les goûters
- × Après être allé aux toilettes
- × Après s'être mouché (dans un mouchoir à usage unique) et avoir éternué
- × Lors de chaque déplacement dans le bâtiment
- × Après avoir manipulé des objets potentiellement partagés

Le séchage doit être soigneux en favorisant l'usage d'une serviette en papier jetable.

Le gel hydroalcoolique pourra être utilisé par les enfants de façon ponctuelle sous la surveillance d'un adulte.

L'approvisionnement en équipements et produits nécessaires à l'hygiène est une priorité.

× Le nettoyage des locaux et des matériels

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus, selon les principes suivants.

- × Un nettoyage des sols et des grandes surfaces est réalisé au minimum une fois par jour.
- × Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les enfants et personnels dans les salles (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour.
- × Les tables des restaur'enfants sont nettoyées et désinfectées après chaque service.
- × La désinfection des tables et dossiers de chaises est effectuée après chaque repas.
- × L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise lorsqu'un nettoyage quotidien est assuré (ou que les objets sont isolés 24 h avant réutilisation.

L'aération des locaux est fréquente. Elle dure au moins 10 à 15 minutes et est assurée au moins trois fois par jour.

SANTE

- × Les parents s'engagent à prendre la température de leurs enfants avant de les déposer. Les enfants ne devront pas être déposés à l'accueil en cas de symptômes ou de fièvre (38°)
- Les parents s'engagent à venir chercher leurs enfants sans délai si l'équipe d'animation détermine que leur état de santé le nécessite.
- × Les parents s'engagent à déclarer la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer en précisant si c'est l'enfant qui est concerné et à ne pas emmener leur(s) enfant(s) pendant une période de 14 jours si un membre de leur foyer a été en contact avec une personne manifestant de symptômes de la COVID-19.

Conduite à tenir en cas de suspicion Covid :

Au moindre symptôme évoquant une possible contamination à la Covid-19, le principe de précaution sera appliqué : l'enfant sera isolé en attendant ses parents et un masque lui sera fourni.

Les mêmes modalités seront mises en place concernant les adultes en contact avec les enfants.

Les consignes sanitaires données par les autorités compétentes seront appliquées dès réception.

INSCRIPTIONS

Les modalités d'inscription mises en place après le déconfinement sont maintenues : elles devront se faire **OBLIGATOIREMENT pour le jeudi midi au plus tard pour la semaine suivante.**

De même l'accueil du matin à partir de 7h45 reste gratuit mais est également soumis à inscription obligatoire.

LIEUX D'ACCUEIL

Afin d'éviter le plus possible le brassage des groupes, l'organisation suivante sera mise en place, dans la mesure du possible :

- × Accueil du matin : pour respecter le principe des groupes d'enfants par école, les deux accueils du matin ont lieu :
 - ✓ Dans l'école fréquentée par l'enfant pour les enfants de maternelles,
 - ✓ A la maison du parc "Dany-Mathieu" pour les enfants de l'école V. Hugo,
 - ✓ A l'espace rencontre "Gilbert Pierron" pour ceux de l'école élémentaire des Ecarts,
 - ✓ Dans les salles dédiées à l'accueil périscolaire pour les enfants des élémentaires Brieux et Pasteur.
- Restaur'enfants et accueil du soir : en fonction de l'école fréquentée par l'enfant (cf Modalités pratiques et point "La restauration")
- × Mercredis- loisirs:
 - ✓ Maison du parc "Dany-Mathieu" pour les élémentaires
 - ✓ Espace périscolaire "de Lattre" pour les maternelles

ARRIVEE-DEPART

- × Les départs et les arrivées des enfants se feront à l'extérieur des bâtiments dans le respect des règles de distanciation conseillées entre adultes (1 m minimum). L'accès aux bâtiments est réservé aux adultes encadrants et aux enfants.
- × Les parents devront porter un masque aux arrivées et aux départs.
- × Les échanges avec l'équipe d'animation doivent être brefs. En cas de nécessité, privilégier l'appel téléphonique ou le mail.
- × Les parents devront impérativement accompagner les enfants jusqu'à l'accueil.

RESTAURATION

Les enfants sont accueillis sur les lieux de restauration habituels, en fonction de leur école.

Dans la mesure du possible les enfants mangeront par groupes de la même école.

Pour les enfants d'élémentaire, l'organisation est conçue de manière à limiter les files d'attente au self.

OBJECTIFS EDUCATIFS

Les objectifs éducatifs de l'accueil périscolaire sont fondés sur les principes de :

- × Socialisation
- × D'acquisition de nouvelles connaissances
- × De favorisation du dialogue
- × De prise en compte des besoins et des attentes des enfants
- × De prise en compte de leurs différences



Depuis la reprise de l'école en mai ils ont été adaptés et une attention particulière apportée aux besoins et ressentis des enfants. Le dialogue est favorisé.

Les enfants sont sensibilisés aux gestes barrières à l'aide d'affiches et de discussions sans que cela ne devienne anxiogène.





